



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE
COMMUNE DE GIVRY**

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° R 2017-129

**FETE DE LA VOIE VERTE
Dimanche 24 septembre 2017**

Vu les articles L 2212-1 et L 2212-2 et L 2213.6 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT la manifestation intitulée « FETE DE LA VOIE VERTE », organisée par « l'Office du Tourisme et des Congrès » du Grand du Chalon (4, Place du Port Villiers – 71100 CHALON/SAONE), prévue le dimanche 24 septembre 2017,

CONSIDERANT l'installation de deux structures sur le parking de l'ancienne gare,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire dans l'intérêt de la sécurité publique et pour éviter les accidents, de prendre toutes mesures utiles pour régler le stationnement.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GIVRY

A R R Ê T E

ARTICLE 1 :

Du jeudi 21 septembre 2017 à 13H00 au lundi 25 septembre 2017 à 12 H 00 : le stationnement sera interdit à toute personne étrangère à l'organisation de la manifestation :

- Sur le parking de l'ancienne Gare.

ARTICLE 2 :

Deux structures de 8x4 et 6x4 seront montées sur le parking de l'ancienne gare. Celles-ci seront évacuées dans les cas suivants :

- si un vent normal dépasse 100 km/h,

Pour chaque montage de structure, l'adaptation au sol de l'ouvrage (ancrage, calage...) sera réalisée en cohérence avec les caractéristiques mécaniques du sol.

ARTICLE 3 :

La signalisation de prescription sera mise en place par les services techniques municipaux et entretenue par le pétitionnaire.

ARTICLE 4 :

Cet arrêté devra être affiché par le pétitionnaire pendant toute la durée de la manifestation.

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° R 2017-129

ARTICLE 5 :

Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlement en vigueur.

ARTICLE 6 :

Le commandant de la Brigade de Gendarmerie et la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Givry, le 12 septembre 2017

Le Maire,
Juliette Méténier-Dupont



Handwritten signature in purple ink: J. M. Dupont

DIFFUSION :

Centre d'Incendie et de Secours : elamy@SDIS.fr et 03 85 44 43 52
Gendarmerie : 03 85 94 91 46
Journal de S&L : jsl-redacchalon@lejsl.fr

MAIRIE :

Affichage panneau
DST : danielgauthey@mairiedegivry.fr
ST : ateliersmunicipaux@mairiedegivry71.fr
Police Municipale : pascaljanet@mairiedegivry.fr
Communication : communication@mairiedegivry.fr

PETITIONNAIRE : ameliemeunier@achalon.com